

Informations de base

2024/2744(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques de réglementation précisant quand des instruments dérivés sont utilisés uniquement pour couvrir les risques inhérents aux autres investissements d'un fonds européen d'investissement à long terme (ELTIF), les exigences relatives à la politique de remboursement et aux outils de gestion de la liquidité d'un ELTIF, les circonstances de l'appariement des demandes de transfert de parts ou d'actions de l'ELTIF, certains critères de cession d'actifs de l'ELTIF et certains éléments relatifs à l'indication des frais

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières
2.50.05 Assurances, fonds de retraite
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes
2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)04991	19/07/2024	
Document annexé à la procédure	C(2024)7737	30/10/2024	
Document annexé à la procédure	C(2024)9078	13/12/2024	